

Des noms de prieurs : 1295 : Jacques ; 1308 : Simon de Thoyre.

«Aux XVe et XVIe s. les prieurés de Thiez et Sillingy dépendaient de Contamine-sur-Arve» (C.S.). Lors de la suppression de Contamine en 1624, «Amédée de Thoyre, prieur de Thiez, céda son établissement à l'abbaye de Talloires (1629) malgré l'opposition tenace des pères barnabites de la Sainte-Maison de Thonon qui avaient succédé pour les droits aux clunisiens de Contamine. Les moines de Talloires conservèrent Thiez jusqu'en 1766».

L'église du vieux prieuré passe pour une des plus anciennes du diocèse, «peut-être touche-t-elle d'assez près à l'époque latine. C'était un prieuré de Bénédictins. Placée sur les bords de l'Arve, elle servait originellement, si l'on en croit les traditions locales, au culte d'une grande partie de la vallée de Cluses. Les habitants de la rive gauche de cette rivière la traversaient par un chétif pont de bois, qui unissait alors les deux rives», dit le chanoine Besson.

## VILLE-LA-GRAND

«On a la chance de posséder un document écrit de 891 : l'archevêque de Lyon fait rendre aux religieux du prieuré clunisien de Nantua un lieu nommé Villula (petite ville), c'est la première mention de Ville-la-Grand. Ces mêmes Clunisiens créèrent un petit prieuré qui fut pris par les Bernois en 1536 lors du début... de la Réforme. La cession du prieuré daterait du 4 janvier 1650. Les Barnabites (ordre de saint Paul) en prirent soin en 1695»<sup>(34)</sup>.

Abel Jacquet précise dans la monographie du lieu, que les moines furent dépouillés en 1535 par les Bernois «qui se mirent en possession de tous les Biens Ecclésiastiques dont ils vendirent une partie». Puis, le prieuré passa entre diverses mains avant d'être vendu «le 11 may 1649 par Rd Philibert de Cerisier tant à son nom qu'à celui des Religieux de Nantua... et des Superieurs de l'Abbaïe de Cluny... aux R.P. Barnabites d'Anneci ». «C'est sous le recortat de Rd du Martherey en 1649, le 11 novembre, qu'eut lieu la vente du prieuré de Ville la Grand par le prieuré de Nantua aux Barnabites».

\*  
\*\*

## Conclusion

**Il est tout à fait flagrant que cette expansion clunisienne en Savoie du nord correspond à l'explosion monastique des XIe-XIIe s. et qu'elle répond à un besoin de restauration de l'Eglise.**

**Ces Bénédictins ne semblent pas s'adonner à un travail éponyme, pas non plus à la distillation de la fameuse liqueur ambrée... ils ne s'implantent pas au plein cœur des Alpes, pas dans la solitude du fin fond des hautes vallées comme leurs frères Chartreux. Ces moines installent au contraire leurs prieurés dans un lieu habité, souvent sur une exploitation agricole (qu'ils ne cultivent pas eux-mêmes), à proximité d'une église rurale. Ils confèrent à celle-ci un rôle d'église paroissiale, car la plupart de ces religieux sont prêtres. En cela ils répondent aux injonctions du pape Urbain II qui, au concile de Clermont<sup>(35)</sup> en 1095, insista pour confier aux moines le service des offices et le soin des âmes.**

**Si nous nous sommes attachée à la mise en évidence de quelques-uns de ces petits prieurés, qui ont fait partie du vaste réseau occidental de l'Ordre, fortement hiérarchisé, c'est qu'ils sont complètement tombés dans l'oubli ! Pourtant, ils ne furent ni inactifs ni éphémères et participent de l'histoire locale. Leur seul défaut est de n'avoir pas laissé trace de quelque tympan historié, de chapiteau à clé ou autre beau caillou sculpté.**

**Claude Constantin de Magny**

Manuscrits : archives privées  
Clichés de l'auteur, sauf mention contraire

34 - M. Germain, J.-L. Hébrard et G. Jond, *Diction.* supra

35 - En plus de l'appel à la Croisade.